



Bordeaux, France, 4 septembre 2014

## MANIFESTE INTERNATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS

### « Faire de l'agriculture familiale une solution d'avenir »

#### Reconnaissance sociale, économique et juridique des agriculteurs familiaux

*Alors que les agriculteurs familiaux représentent 40% de la population active mondiale, leur métier n'est pas suffisamment valorisé. Sa reconnaissance sociale, économique et juridique, aux niveaux national et international, est fondamentale pour répondre aux enjeux alimentaires mondiaux et enrayer la destruction des emplois agricoles. Cette reconnaissance constitue la base de tout engagement professionnel. Nous interpellons ainsi :*

- Tous les gouvernements pour qu'ils offrent une véritable reconnaissance juridique au métier d'agriculteur dans leurs législations nationales et qu'ils mettent en place des politiques de soutien spécifiques en faveur des modèles familiaux.
- L'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour intégrer une reconnaissance du métier d'agriculteur dans les normes internationales du travail. Nous souhaitons que la Conférence Internationale du Travail, assemblée qui élabore, adopte et révisé les normes internationales du travail, adopte un protocole reconnaissant le métier d'agriculteur dans la convention n°141 sur l'organisation des travailleurs ruraux.

*Le regroupement et l'organisation collective des agriculteurs permettent de renforcer la capacité de négociation des agricultrices et des agriculteurs. L'organisation économique des producteurs facilite la structuration des filières agricoles et favorise la stabilité des revenus. Afin de garantir le droit d'organisation et de négociation collective des agriculteurs, nous réclamons que les gouvernements :*

- Favorisent le regroupement économique et syndical des producteurs, pour renforcer leurs capacités de négociation et la stabilisation de leurs revenus.
- Veillent à soutenir la création de coopératives de jeunes agriculteurs ou de sections jeunes dans les coopératives préexistantes.
- Accompagnent des projets permettant aux agriculteurs d'augmenter la création de valeur ajoutée sur leurs exploitations, via des démarches collectives innovantes en matière de production et de commercialisation.
- Mettent en vigueur le droit d'organisation et de négociation collective, prévue par la Convention n° 98 de l'OIT, pour l'ensemble des organisations agricoles.

*Les agricultrices et les agriculteurs familiaux sont des acteurs majeurs de la dynamique des territoires. Les responsabilités qu'ils assument justifient qu'ils aient un rôle déterminant dans les politiques agricoles et commerciales, du niveau local au niveau international. Face à la multiplication des accords bilatéraux et afin d'améliorer la représentation et la capacité de propositions de la profession agricole dans les instances de gouvernance, nous proposons :*

- La création d'un mécanisme de représentation des agriculteurs au sein du Comité sécurité alimentaire (CSA). Nous proposons donc à la FAO de faire du CSA un lieu de concertation équilibré entre les acteurs qui sont au cœur de la sécurité alimentaire.
- La réactivation des réunions ministérielles agricoles au sein du G20. Parallèlement, nous proposons de constituer un groupe de réflexion constitué de représentants d'organisations agricoles, le F20, contribuant aux réflexions initiées par les réunions ministérielles.
- La mise en place un dispositif de représentation de la profession agricole au sein du Forum de réaction rapide et du Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA ou AMIS), créés par le G20 et abrités au sein de la FAO.
- D'engager une réflexion internationale des jeunes agriculteurs sur les échanges commerciaux internationaux, visant à proposer des solutions pour stopper leurs impacts négatifs sur les conditions sociales et économiques d'exercice de l'agriculture, le maintien de la diversité des produits et des modèles de production, des savoir-faire et la sécurité du revenu de tous les agriculteurs sur leur territoire.

## Favoriser l'installation des jeunes sur des exploitations de type familial

*Alors que les jeunes agriculteurs sont au cœur des enjeux de modernisation des politiques agricoles, le renouvellement des générations en agriculture rencontre globalement de grandes difficultés d'ordre économique, politique et culturel. Parce que l'installation des jeunes sur des exploitations familiales doit être une priorité, nous demandons que les politiques agricoles nationales :*

- S'appuient sur des programmes d'enseignement et de formation agricoles, représentatifs de la diversité des pratiques agricoles nationales, valorisés par l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat. Ces programmes doivent permettre aux jeunes agriculteurs de réussir leur projet professionnel, sur leur exploitation, dans leurs organisations collectives et sur leur territoire.
- Permettent l'élaboration de programme d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs, proposant des aides financières et techniques.
- Favorisent l'accès des jeunes aux moyens de production, aux marchés, aux financements, à la formation continue et à l'accompagnement technique.
- Développent des campagnes de sensibilisation et de promotion du métier d'agriculteur auprès des jeunes ruraux et des jeunes urbains.
- Assurent une liberté syndicale et la protection du droit syndical des jeunes agriculteurs, prévue par la Convention n°87 de l'OIT et mettent à disposition des programmes de soutiens technique et financier pour le regroupement syndical des jeunes agriculteurs.
- Favorisent la mise en place de synergies entre les secteurs publics et privés pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

*La durabilité et la transmission des exploitations familiales sont aujourd'hui de plus en plus menacées par l'appropriation des moyens de production par des capitaux extérieurs. Le maintien d'une agriculture familiale doit être garanti par l'accessibilité des jeunes candidats à l'installation aux moyens de productions. Afin de garantir l'accès au foncier et aux crédits des jeunes agriculteurs familiaux, nous demandons :*

- La prise en compte effective des Directives Volontaires pour la Gouvernance Foncière, adoptée en 2012 par le CSA, dans les législations nationales.
- Un soutien à la coopération intergénérationnelle, qui permette la transmission des savoirs, la coopération et l'entraide entre les générations pour faciliter le renouvellement des générations et la transmission du foncier.
- Un soutien au développement des banques agricoles et aux dispositifs de mutualisation.
- La mise en place de systèmes de crédits préférentiels, dont les taux d'intérêts réels doivent rester en dessous de valeurs à deux chiffres, pour les jeunes candidats à l'installation disposant d'un projet viable et vivable. Une souplesse doit être accordée aux jeunes en termes de report d'échéance.
- La mise en place de système de capitalisation bancaire, facilitant l'obtention des prêts à taux avantageux pour les jeunes agriculteurs. Les institutions supranationales doivent proposer des garanties bancaires pour les jeunes, sécurisant leurs contrats de prêts avec des banques nationales.

## Mettre les agriculteurs familiaux au centre du développement territorial

*Les agricultrices et les agriculteurs familiaux sont, à la fois, les premiers acteurs d'un monde rural attractif et dynamique et les garants de la sécurité alimentaire de leurs territoires.*

*Au vu du rôle clef de l'agriculture familiale dans la lutte contre la faim et contre la pauvreté nous souhaitons qu'elle soit intégrée dans l'agenda des programmes de développement international. Ainsi nous réclamons :*

- La reconnaissance du rôle des agriculteurs familiaux dans l'entretien du paysage et la conservation des ressources naturelles.
- La reconnaissance, dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) post 2015, de l'agriculture familiale comme l'un des moyens de mise en œuvre de l'objectif relatif à la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable.
- La déclinaison du rôle économique, social et environnemental de l'agriculture familiale dans les indicateurs relatifs à l'objectif « sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable ».

*L'ancrage territorial, la dimension humaine et la notion de durabilité dans l'acte de transmission, sont des valeurs véhiculées par l'agriculture familiale pour affronter les défis environnementaux et climatiques à venir. Forts de ces valeurs, nous demandons que :*

- Les politiques nationales et internationales concentrent leurs efforts vers des mesures d'adaptation au réchauffement climatique, comme l'amélioration du stockage de l'eau et des techniques d'irrigation, la mise à disposition de dispositifs de gestion des risques, etc.

*Garante de la sécurité alimentaire de son territoire, l'agriculture familiale permet de répondre aux défis quantitatif et qualitatif des besoins alimentaires mondiaux. Parce qu'aujourd'hui la majorité de la population est urbaine et que la croissance démographique devrait être principalement concentrée dans les villes, il est indispensable que les gouvernements :*

- Développent les synergies entre politiques sociales, économiques et agricoles, en faveur de politiques alimentaires cohérentes entre villes et zones rurales.
- Mettent en place des politiques de limitation de l'étalement urbain pour permettre un développement cohérent des zones urbaines et rurales.
- Assurent une modernisation des infrastructures et des services des territoires ruraux pour développer l'attractivité des campagnes, limiter l'exode rural et favoriser un développement équilibré des territoires.

# Organisations signataires

## AFRIQUE



**Afrique du Sud**  
AFASA  
African Farmers Association  
of South Africa



**Algérie**  
A.H.E.V.L  
Association des éleveurs  
laitiers de Sétif



**Bénin**  
FUPRO  
Fédération des Unions de  
Producteurs du Bénin



**Burkina-Faso**  
FEPA-B  
Fédérations des  
Professionnels Agricoles du  
Burkina-Faso



**Burkina Faso**  
UCRB  
Union Régionale des  
Coopératives Rizicoles de  
Bama



**Cameroun**  
CONAPROCAM  
Confédération Nationale de  
Producteurs du Cacao du  
Cameroun



**Kenya**  
KENAFF  
Kenya National Farmers'  
Federation



**Madagascar**  
FIFATA  
Fikambanana Fampivoarana  
ny Tantsaha



**Madagascar**  
SOA  
Réseau Syndical des  
Organisations Agricoles de  
Madagascar



**Madagascar**  
TTN  
Tranobe'ny Tantsaha  
Nationale



**Mali**  
CNOP  
Coordination Nationale des  
Organisations Paysannes du  
Mali



**Sénégal**  
CNCR  
Conseil National de  
Concertation et de  
Coopération des Ruraux



**Tunisie**  
AJA  
Association des Jeunes  
Agriculteurs



**Tchad**  
ATADER  
Association Tchadienne des  
Acteurs du Développement  
Rural

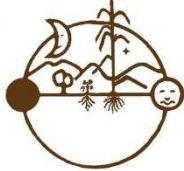
## AMERIQUE



**Brésil**  
FETRAF  
Federação Nacional dos  
Trabalhadores e  
Trabalhadoras Na Agricultura  
Familiar



**Chili**  
CONAGRO  
Confederacion Nacional  
Campesina y Trabajadores del  
Agro



**Colombie**  
Fondo Paez  
Asociacion Fondo Paez



**Costa Rica**  
IICA  
Instituto Interamericano de  
Cooperacion para la  
Agricultura



**Etats-Unis**  
NFU  
National Farmer Union



**Equateur**  
CONFEUNASS-CNC  
Confederacion Nacional del  
Seguro Social Campesino



**Québec**  
FRAQ  
Fédération de la relève  
agricole du Québec



**Haïti**  
Féchan  
Fédération des chambres  
d'agriculture du Nord Haïti



**Pérou**  
CNA  
Confederacion Nacional  
Agraria

## ASIE



**Cambodge**  
CFAP  
Cambodian Farmers  
Association Federation of  
Agricultural Producers



**Cambodge**  
FAEC  
Farmer Association Promoting  
Family Agricultural Enterprise  
in Cambodia



**Philippines**  
PAKISAMA  
National Confederation of  
Small Farmers and Fishers  
Organizations



**Indonésie**  
WAMTI  
Indonesian Farmer and Fisher  
Organization

## EUROPE



### Europe CEJA

Conseil Européen des Jeunes  
Agriculteurs



### Allemagne BDL

Bunder der Deutschen  
Landjudend



### Angleterre NFYFC

National Federation of Young  
Farmer Club



### Belgique FJA

Fédération des Jeunes  
Agriculteurs



### France JA

Jeunes Agriculteurs



### Italie AGIA

Associazione Giovani  
Imprenditori Agricoli



### Kosovo IADK-K

Initiative pour le  
Développement Agricole au  
Kosovo



### Pays de Galles NFYFC

National Federation of Young  
Farmer Club

## OCEANIE



### Fidji AgroNet

AgroNet



### Nouvelle-Zélande NZYF

New Zealand Young Farmers